

## **Procès-verbal de la réunion du Département SDV du 20 mai 2016 par le représentant du CAC de Paris-Saclay**

Le 20 mai s'est tenue la première réunion du nouveau Département des Sciences de la Vie de Paris-Saclay sur le site du centre de recherche INRA de Jouy-en-Josas.

**Toutes les procédures concernant la validation du responsable du département SDV ont bien été respectées.** Un résumé de ce conseil est décrit ci-dessous :

Etaient présents les membres titulaires et les suppléants qui avaient pu se déplacer (voir liste d'émargement du compte-rendu du conseil de département), Aurélie LANDO auteure des slides et qui a préparé le compte-rendu, ainsi que 2 invités permanents, Frédéric DOLLE et le représentant du CAC. Les titulaires et suppléants, les élus et les invités permanents sont invités à chaque conseil.

Après une présentation des membres présents, les échanges ont porté sur A) la gouvernance, B) des informations sur la recherche, C) des questions diverses.

1) Le mandat du responsable provisoire du département étant arrivé à terme le 30 avril 2016, il est important que soit nommé puis validé par les autres instances de Paris-Saclay (dont le CAC) dans les plus brefs délais le représentant du département SDV. Un appel à candidature avait été lancé le 11 mai par un email adressé à l'ensemble des membres du conseil.

Seul Rodolphe Fischmeister se porte candidat à cette nomination. Il se présente, détaille sa carrière et expose sa profession de foi. Un CV d'une page est disponible parmi les documents affichés sur le site du CAC (<https://share.université-paris-saclay>). Sur les 25 membres présents, 24 votent pour, 0 contre, et une abstention. Son mandat sera de quatre ans.

2) La proposition du règlement intérieur est présentée et les suggestions discutées entre les membres.

3) Les membres votent à l'unanimité pour la nomination d'une responsable adjointe en la personne de Claire Rogel-Gaillard, seule candidate à cette fonction.

4) La fréquence des réunions du conseil est fixée à « au moins 6 fois par an ».

5) Sont mises en place des commissions de chantiers transversaux qui portent sur 1) l'animation de la recherche, 2) les infrastructures, 3) la formation par la recherche, articulation avec les Schools et écoles doctorales, 4) partenariat, transfert et innovation, 5) relation avec les autres départements, 6) relations internationales, ouverture à l'Union Européenne. Les conseillers qui coordonneront chaque commission prendront part au « bureau » du département SDV. Ce bureau de 8 personnes préparera l'ordre du jour des conseils et sera chargé du suivi des actions en cours.

6) Le compte-rendu (CR) de la réunion (parmi les documents présentés au CAC) ainsi que la proposition du règlement intérieur (RI) ont été soumis à un vote électronique à bulletin secret du 2 au 9 juin 2016. Sur 55 électeurs inscrits, il y a eu 70% de votants, qui donnent 39 voix pour, 0 contre, et une abstention. Le RI ainsi que le CR sont ainsi validés par les membres du conseil du Département SDV, respectant ainsi les procédures de la ComuE de Paris-Saclay.

7) Sont ensuite abordés des points relatifs à la recherche, avec notamment

- l'organisation d'un workshop Institut Pasteur-Université Paris-Saclay qui pourrait préfigurer la venue de l'Institut Pasteur sur Paris-Saclay ;
- une information sur les appels à projet IRS présélectionnés. En raison de l'évaluation de l'Université Paris-Saclay dans moins de 18 mois, il est demandé aux porteurs de projet de scinder leur demande de financement sur 2 périodes (jusqu'en fin de la période probatoire puis au-delà jusque fin 2019 si le jury de l'IDEX valide l'Université Paris-Saclay) ;
- une courte présentation des trois instituts convergence validés par Paris-Saclay ainsi qu'un autre en discussion (CSI2B) ;
- l'IRSTEA (ex CEMAGREF) qui demande son rattachement à l'Université Paris-Saclay.

Le diaporama de l'ordre du jour et des discussions est adjoint au CR du département SDV.

**Bertrand Gakière**